



PROGRAMME PEDAGOGIQUE AIPR : CONCEPTEUR



PF01 V.2 – 25/01/2021 - ST

PUBLIC VISE

Tout salarié ou agent expérimenté intervenant en préparation administrative et technique des travaux

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans minimum

(Sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises

Comprendre le Français

TARIF

A partir de 100€ /jour /apprenant

DUREE

7H

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalité : plan de développement des compétences.

Délais d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours

MODALITÉS D'ORGANISATION

Au sein du centre 2T FORMATION ou de l'entreprise du candidat.

Formation en groupe de 4 à 12 personnes, en présentiel

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Formateurs professionnels titulaire d'une formation à la pédagogie et détenteur de l'habilitation

RÉFÉRENT PEDAGOGIQUE

Théo TAHAR

OBJECTIF :

Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux.

CONTENU :

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Présentation de la réforme anti-endommagement
- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme

- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les ressources documentaires sur la réforme
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Le formulaire commun DT DICT
- Le récépissé commun et les délais à respecter
- La déclaration conjointe DT DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire

Le guide technique de la réforme

- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires
- Les clauses techniques et financières

Entraînement au QCM et Réalisation de l'examen

SUIVI – VALIDATION :

Suivi :

- Réaliser par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés

Validation :

- Pour obtenir la compétence, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques (QCM) et pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Formation théorique en salle : Animation par le formateur à l'aide d'un support par vidéoprojecteur

Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'étude de cas et d'exemples de question issues du Guide technique et du QCM.

Le séquençage pédagogique de cette action se décompose de la façon suivante :

matin : La réglementation, les principes et points importants de la réforme, le guide technique de la réforme,

après-midi : Etude de cas et mise en situation, entraînement au QCM, examen (durée 1 heure)